



Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 février 2019
09h 30 au restaurant Landgasthof Schönbühl

Membres présents du comité: Marion Zimmermann, Ursula Müller, Sandra von Erlach,
Kate McMahon, Brigitte Jordi, Natalie Raetzo.

1. Bienvenue et constatation de la régularité de la convocation à l'AG 2019

La présidente Marion Zimmermann ouvre l'assemblée générale ordinaire 2019.

Elle salue les membres présents, les nouveaux membres et tout spécialement Ruedi v. Niederhäuser, président de la Swiss Sheep Dog Society. Silvia Nicole le remercie de la traduction en français.

Les membres présents s'inscrivent sur la liste de présence. La liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal chez la secrétaire.

Présents: 49 membres (majorité absolue : 25)

Hôtes : 3

Excusés: 35 membres

La présidente constate que l'invitation à l'AG a été rédigée conformément aux statuts. Aucun membre présent ne désire prendre la parole.

2. Election des scrutatrices

Monika Eggenberger et Nathalie Dänzer sont proposées comme scrutatrices.

Elles sont acceptées à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

Motion d'ordre : modification de l'ordre du jour, en raison de la double mention du point 8.6, modifications suivantes :

sous point 8.6 élection des vérificateurs et suppléant

sous point 8.7 présentation de la commission d'élevage

sous point 8.8 délégués AD de la SCS, de la CAMO ainsi que de la CTUS

modifications acceptées à l'unanimité.

Sous point 12. Divers

demande de sponsoring à la SSDS – Continental 2020,
est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2018

Le procès-verbal en français et en allemand figurait sur le site.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapports

Les différents rapports ont également paru en allemand et en français sur le site.

a) Rapport de la présidente

b) Rapport de la conseillère d'élevage

c) Rapport du chef technique

Aucune objection n'ayant été faite, ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport de caisse,

6.1. Comptes annuels 2018 et rapport de vérification

Le rapport de caisse et les comptes 2018 sont présentés par écrit et sont acceptés à l'unanimité.

Ursula Müller annonce les mutations durant l'année 2018

- entrées : 37 membres
- départs : 21 membres
- radiations : 5 membres
- décès : 2 membres
- nombre actuel : 500 membres (au 31.12.18)
- augmentation 9 membres

Les défunts Cornelia Schmid et Beat Fritsch ont été honorés.

Le bilan présente un déficit de Fr. 10'833.94. Ursula nous en donne les explications nécessaires.

6.2. Décharge à la caissière et au comité

La vérificatrice Dagmar Lingg remercie – aussi au nom de Renato Wieland - Ursula Müller de la tenue correcte et professionnelle des comptes. Elle recommande à l'assemblée de donner décharge à la caissière et au comité.

Le bilan et les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport des vérificateurs, avec attribution de décharge, sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2019

Le budget 2019 et les cotisations (taxes 2020 comprises) présentés par Ursula Müller peuvent être consultés. Le budget, les cotisations et les taxes sont acceptés à l'unanimité.

7.1. Budget 2019

Pour 2019 le budget prévoit des recettes d'un montant de Fr. 54'400.00 et des dépenses d'un montant de Fr. 58'500.00.

En plus du budget régulier un montant de Fr. 200.00 (par année) sera remboursé, à nouveau et sur demande, aux membres avec Border Collies pour leur participation aux **CE et CM**. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

7.2. Cotisation annuelle 2020

La cotisation des membres pour 2020 reste identique et est acceptée par l'assemblée.

7.3. Taxes 2020 (sélection, contrôle des endroits d'élevage, chiots)

Les taxes restent identiques.

7.4. Compétence financière du comité

La compétence financière du comité reste à Fr. 2'000.00.

Dagmar Lingg demande si la somme est suffisante ?

Erika Sommer demande si la somme est valable pour toute l'année ou seulement en cas individuel ?

Marion Zimmermann informe que la somme est calculée pour toute l'année et que le montant peut être maintenu.

La compétence financière de Fr. 2'000.00 est acceptée à l'unanimité et le comité remercie de la confiance témoignée.

La présidente remercie personnellement Ursula Müller de son travail correct et énorme durant toutes ces années en tant que caissière.

8. Elections

8.1. Election du/de la président/e

Le comité propose Andreas Schiess comme président. Andreas se présente personnellement à l'assemblée.

Dagmar Lingg demande si quelqu'un d'autre s'est annoncé pour cette fonction.

Marion Zimmermann répond négativement

Andreas Schiess est élu président par l'assemblée à la majorité absolue.

(47 oui / 2 abstentions)

8.2. Election du/de la conseiller/ère d'élevage

La présidente annonce qu'il fallait chercher un/e candidat/e apte, vu que Corinne Ferrari avait retiré sa candidature protocolaire en 2018.

Le comité propose Natalie Raetzo comme conseillère d'élevage. Natalie se présente personnellement à l'assemblée.

Erika Sommer demande la parole et se présente brièvement. Elle soutient que la fonction de conseiller d'élevage a toujours été générée par la commission d'élevage, car l'expérience du travail dans la commission d'élevage est très précieuse pour ce mandat. Par conséquent, en raison de son manque d'expérience, Natalie ne semble pas être qualifiée pour ce poste de conseillère d'élevage. Si Natalie Raetzo devait être élue, Erika Sommer ne lui apporterait pas son soutien et quitterait dans ce cas la commission d'élevage. Erika Sommer serait cependant prête à assumer le mandat de conseillère d'élevage pendant 2 ans et à assister un/e candidat/e qualifié/e pendant ce temps.

La présidente demande à Erika Sommer pourquoi une telle proposition n'a pas été présentée lors de la séance conjointe de la commission d'élevage et du comité. Il aurait alors été possible de présenter deux propositions à l'assemblée générale concernant le poste de conseiller d'élevage et de les rendre disponibles aux élections.

Renato Wieland ajoute qu'une solution à long terme doit être proposée et non une autre solution temporaire pour deux ans. Andreas Schiess l'approuve.

Sandra von Erlach donne des informations concernant les 2 dernières années. Pourquoi cela n'a pas marché avec les candidats prévus comme conseiller d'élevage et leur initiation. Corinne aurait accepté la candidature dans la commission d'élevage, toutefois avec le soutien de Sandra. Cependant le comité ne voulait pas accepter.

Marion Zimmermann informe que le comité a toujours soutenu Corinne Ferrari en tant que candidate. Mais Corinne, comme on le sait, a retiré sa candidature.

Dagmar Lingg demande ce que Corinne Ferrari aimerait elle-même?

Corinne Ferrari informe qu'elle est actuellement dans l'incapacité d'exercer le poste de conseillère d'élevage car elle n'aura aucune formation de la part de Sandra von Erlach.

Deborah demande pourquoi Sandra von Erlach ne peut pas poursuivre ce poste et initier Corinne ?

Marion informe que Sandra von Erlach ne s'est pas représentée pour les élections en tant que conseillère d'élevage ou membre de la commission d'élevage en raison de divers incidents, qu'elle ne veut pas mentionner ici, n'est plus justifiable pour le comité.

Marion demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre veut se présenter aux élections. Personne ne s'annonce.

L'assemblée procède au vote de Natalie comme conseillère d'élevage et est acceptée par la majorité absolue.

(29 oui / 3 abstentions / 17 non)

La discussion se pose également de procéder au vote concernant la proposition de Erika Sommer.

Melanie Thomet admet qu'il n'est pas important de discuter d'une autre proposition, puisque Natalie Raetzo a déjà été choisie à la majorité absolue.

Erika Sommer se retire de la commission d'élevage.

8.3. Election du/de la caissier/ère

Le comité propose Renato Wieland comme caissier. Renato se présente personnellement à l'assemblée.

Renato Wieland est nommé à l'unanimité.

(49 oui)

8.4. Election du/de la secrétaire

Le comité propose Marion Zimmermann.

Elle est élue à la majorité absolue.

(46 oui / 3 abstentions)

8.5. Election du/de la chef technique

Confirmation d'élection de Kate McMahon

Monika Wieland demande quelle est la tâche du chef technique ?

Marion Zimmermann informe.

Kate McMahon est réélue à l'unanimité.

(49 oui)

8.6. Election des vérificatrices des comptes / suppléante

1^{ère} vérificatrice Antoinette Brenzikofer, 2^{ème} vérificatrice Brigitte Jordi. Marianne Stähli se met à disposition en tant que suppléante.

Les trois sont acceptées à l'unanimité.

8.7. Présentation de la commission d'élevage

Barbara Venzin, Simon Strahm, Corinne Ferrari, Melanie Reist et conseillère d'élevage Natalie Raetzo.

8.8. Délégués à l'AD de la SCS, de la CAMO ainsi que de la CTUS

Assemblée des délégués de la SCS – 11 mai 2019 à Balsthal. Informations par Mario Zimmermann concernant les thèmes de l'assemblée des délégués de la SCS. Les membres intéressés sont priés de s'inscrire le plus vite possible et directement auprès de Andi Schiess.

Il se charge ensuite de l'inscription.

9. Motions

9.1. Comité

Juge de caractère de la SCS spécialisé dans la race du Border Collie.

Proposition Kate McMahon.

Discussion :

Erika Sommer informe que Regula Roth est également juge de caractère et que dans ce cas l'on devrait aussi la suggérer. Kate McMahon et Sandra von Erlach fournissent des informations sur le processus et sur les juges de caractère aptes à le faire. Regula Roth aimerait également se proposer.

Regula Roth et Kate McMahon sont proposées et acceptées à l'unanimité.

9.2. Commission d'élevage

Présentation de la nouvelle étude du Prof. Dr. Frank Steffen concernant l'épilepsie.
Etude de l'épilepsie du Border Collie avec méthode d'imagerie.

Dr. Med.Vet .Barbara Venzin, membre de la commission d'élevage, donne des informations sur l'étude.

- Requête de soutien financier – étude de l'épilepsie du Prof. Dr. Steffen.
L'étude devrait être soutenue par le fonds de santé d'un montant de Fr. 5'000.00.

La discussion est ouverte et l'assemblée se met d'accord sur la proposition suivante :
l'étude profitera d'un total de Fr. 5'000.00 versé par le fonds de santé. Et les frais de Fr. 400.00 par examen d'un chien épileptique seront payés au propriétaire. L'argent restant ira directement à l'étude.
Le tout est limité pour 1 année.

La demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

- Demande de droit d'utilisation et de soutien financier du test génétique.
Droit d'utilisation et de soutien financier du paquet test génétique Laboklin.
Information concernant le PAQUET LABOKLIN par le Dr. Med. Vet. Barbara Venzin.

Trapped Neutrophil Syndrome (TNS), Imerslund-Gräsbeck-Syndrome (IGS),
Degenerative Myelopathie (DM), Neuronale Ceroid-Lipofuszinose (NCL),
Sensorische Neuropathie (SN), Collie Eye Anomalie (CEA), MDR1-Gendefekt (multi drug resistance),
Glaukom et Goniodysgenese (GG)

Sur le site du CSBC se trouve également toutes les informations.

Marion présente la formulation du document de droit d'utilisation :
En utilisant ce formulaire, aussi bien le vétérinaire que le propriétaire du chien acceptent que le Club Suisse du Border Collie agisse comme solliciteur. Le club reçoit, en tant que client, une copie des résultats et des droits correspondants à cet envoi d'essai. Automatiquement une approbation sera accordée pour l'utilisation des données dans la base de données du CSBC. D'éventuelles commandes (commandes supplémentaires) peuvent être faites postérieurement par le club. C'est seulement dans ce cas que les conditions fixées entre LABOKLIN et le CSBC peuvent être octroyées.

Le formulaire apparaît sur le site du CSBC.

Le prix du paquet complet Laboklin, en tant que membre du CSBC, est de Fr. 117.30 au lieu de Fr. 145.25

Remboursement par le CSBC de Fr. 50.00 / paquet venant du fonds de santé.

Marion Zimmermann informe que le montant de Fr. 100.00 payé jusqu'à présent pour le test individuel CEA ADN est par conséquent annulé.

Le fond de santé devrait être accumulé jusqu'en 2020.

Discussion à l'assemblée. La requête est acceptée dans cette forme à l'unanimité.

9.3. Membres

Aucune motion

10. Programme annuel 2019

L'assemblée générale 2020 aura lieu le 23 février 2020.

Week-end d'hiver à Kandersteg aura lieu du 17 – 19 janvier 2020.

Les dates définitives seront encore communiquées par Kate McMahon.

Cette année Philipp Fröhlich organisera à nouveau le championnat suisse du CSBC Agility, la date n'est pas encore connue.

Le 27 octobre 2019 aura lieu l'examen RC.

Les dates restantes apparaîtront sur le site.

11. Honneurs

Pour leurs 25 ans d'appartenance au CSBC, les membres suivants ont été honorés :

Elisabeth Kellenberger et Peter Steiner

12. Divers

Demande de sponsoring par Ruedi von Niederhäuser, président de la SSDS pour Continental – Suisse – 2020 / date du 8 – 11 octobre 2020.

Ruedi von Niederhäuser donne des informations concernant le déroulement à Ollon.

Marion informe qu'en 2009 le Berne – Haselhof Continental 2009 était déjà sponsorisé d'un montant de Fr. 5'000.00 et recommande de le renouveler.

Discussion concernant la demande et de son montant.

La demande est acceptée à l'unanimité pour un montant de Fr. 5'000.00.

Départ de :

- . Regula Roth – membre de la commission d'élevage depuis 2014
- . Brigitte Jordi – comité depuis 2012
- . Sandra von Erlach – conseillère d'élevage dès 2007
- . Ursula Müller – caissière dès 2000

Un merci tout spécial à Ursula Müller pour les 19 années et la continuation momentanée des données des membres.

Corinne Ferrari informe qu'il existe une vidéo des Border Collies. Celle-ci doit paraître sur le site du club, afin de montrer la race de façon illustrée.

La présidente termine l'assemblée générale à 11.55 h et invite à l'apéro.

Procès-verbal : Brigitte Jordi

Présidente : Marion Zimmermann